

Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°64 Août 2014

Sommaire

Editorial

Nouveau mandat

Conseil municipal

Résultat des élections
municipales

Composition du conseil
municipal

Itterswiller

Le conseil municipal
d'Itterswiller

Vie associative

Feu de la St Jean

Vie quotidienne

Bruit, travaux de bricolage,
tondeuse à gazon

Environnement

Dépôts sauvages
Occupation du domaine
public et nettoyage des voies
publiques

Départ

David Chateau,
responsable des
services techniques

Les oiseaux de l'archipel bréhatin

Le rougequeue noir

Information

Site internet de la commune

Diffusion de Bréhat Infos

Numéros utiles

Etat-civil

Nécrologie

Bernard de Boisfleury

Nouveau mandat



“ **Une élection municipale est toujours un moment fort de notre démocratie. Je remercie tous ceux qui ont participé à ces élections sous une forme ou sous une autre : les candidats qui ont accepté de se présenter, les électeurs qui se sont déplacés nombreux, les scrutateurs, assesseurs et tous ceux qui ont permis le bon déroulement de ce scrutin.**

Les électeurs ont exprimé clairement leur choix.

Le conseil municipal comprend désormais 5 conseillers qui étaient sortants et 6 nouveaux conseillers.

Pour la première fois de son histoire, il comprend plus de femmes (7) que d'hommes (4).

Le conseil municipal m'a élu à nouveau maire.

Cette confiance m'honore tout autant qu'elle m'engage.

Ce nouveau mandat n'est pas la simple prolongation du précédent et dans mon esprit, aucune routine ne peut, ne doit, s'instaurer.

Naturellement, le programme que vous avez choisi sera mis en œuvre mais, quelle que soit leur liste d'origine, tous les élus partagent un devoir et une responsabilité collective : travailler au service de nos concitoyens.

J'ai indiqué que le travail en commission est pour moi le fondement d'une action efficace.

Il permet de préparer les décisions du conseil municipal. Il doit être aussi fourni que possible, à la mesure des enjeux, nombreux, qui sont les nôtres.

Au-delà des divergences, le dialogue entre les élus doit être constructif et respectueux des convictions des uns et des autres.

En ce début de mandat, j'ai pu constater qu'il l'était et que chaque conseiller municipal avait à cœur de participer au débat, au travail collectif et à la construction des décisions.

Ces tout premiers mois ont été marqués par la question du transport terrestre des marchandises alimentaires.

Question d'autant plus délicate que le temps qui nous était laissé pour la résoudre était, et je le déplore, anormalement court. Une solution satisfaisante a néanmoins été trouvée et je tiens à remercier tous ceux qui y ont contribué.

L'action municipale doit ainsi, à la fois, s'attacher à résoudre les problèmes du quotidien et à traiter les sujets dont l'incidence est à plus long terme.

C'est ce que fera votre conseil municipal.

Je vous souhaite à tous un très bel été ! ”

Patrick Huet
Maire

Conseil municipal

Résultat des élections municipales

Huit candidats de la liste « Tous pour Bréhat » et trois candidats de la liste « Dessinons ensemble l'avenir de Bréhat » ont été élus lors des élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

	1 ^{er} tour 23/03/2014		2 ^e tour 30/03/2014	
Inscrits	479		479	
Votants	406	84,76%	380	79,33%
Exprimés	398	83,09%	377	78,71%
Tous pour Bréhat				
Huet Patrick	228	Elu		
Le Pache Jean-Luc	236	Elu		
Rivoalen Marie-Louise	248	Elue		
Alice Josette	219	Elue		
Graffe-Cazenave Brigitte	214	Elue		
Roussel François	194		173	
Decroix Xavier	201	Elu		
Duperré Marie-Claude	218	Elue		
Esun Nolwenn	179		163	
Le Rolland Maëlle	241	Elue		
Picard Patrick	185		172	
Dessinons ensemble l'avenir de Bréhat				
Leyrat Liliane	171		181	Elue
Geffroy François	173			
Denis-Lempereur Jacqueline	159			
Simon Henri	170		188	Elu
Olivier Brigitte	150			
De Roeck Yann Hervé	176			
Le Négaret Myriam	167		1	
Le Cor Jean-Charles	138			
Prigent Danouchka	186		216	Elue
Berlin Michel	106			
Tardivel Delphine	147			

Composition du conseil municipal



De gauche à droite en regardant la photo : Danouchka Prigent, Henri Simon, Maëlle Le Rolland, Liliane Leyrat, Patrick Huet (maire), Jean-Luc Le Pache (1^{er} adjoint), Xavier Decroix, Marie-Claude Duperré, Josette Alice (3^{ème} adjointe), Marie-Louise Rivoalen (2^{ème} adjointe), Brigitte Graffe-Cazenave.

Il est désormais composé des onze membres suivants :

- Patrick Huet, maire
- Jean-Luc Le Pache, premier adjoint
- Marie-Louise Rivoalen, deuxième adjointe
- Josette Alice, troisième adjointe
- Xavier Decroix
- Marie-Claude Duperré
- Brigitte Graffe-Cazenave
- Maëlle Le Rolland
- Liliane Leyrat
- Danouchka Prigent
- Henri Simon

Lors des séances de conseil municipal du 26 avril et 24 mai 2014, les conseillers ont décidé la composition des commissions municipales et procédé à la désignation des délégations (voir les pages 29 à 31 et 50 à 51 du cahier joint).

Itterswiller

Le conseil municipal d'Itterswiller



De gauche droite en regardant la photo : Annie Zinck (2^{ème} adjointe), Vincent Kiefer (maire), Isabelle Miguet, Hubert Friess, Delphine Keller, Frédéric Sohler, Alexandra Friess, Rachel Jost, Claude Riehl, Raymond Schatz (1^{er} adjoint).

Vie quotidienne

Bruit, travaux de bricolage, tondeuse à gazon

Il est nécessaire de rappeler qu'un arrêté préfectoral du 27 février 1990 réglemente le bruit, les travaux de bricolage et le jardinage (cf. articles ci-dessous).

L'objectif est très simple : éviter de faire du bruit n'importe quand et déranger le voisinage. Une politesse élémentaire malheureusement parfois oubliée... même à Bréhat !

Article 4 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 4 bis :

Les occupants des locaux d'habitations ou de leurs dépendances doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant de phonographes, magnétophones, appareils de radiodiffusion et de télévision, instruments de musique, appareils de musique, appareils ménagers ainsi que ceux résultant du port de souliers à semelles dures ou de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.

Article 5 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Environnement

Dépôts sauvages

La propreté de notre commune, c'est l'affaire de tous. Il existe une déchèterie sur l'île et le dépôt en déchèterie est un geste citoyen, un geste simple, à la portée de tous.

Les dépôts sauvages près des points de collecte sont totalement interdits.

Le fait d'abandonner des objets près des points de collecte ou ailleurs est passible d'amendes de deuxième catégorie prévues à l'Art. 2-635-8 du Code pénal.

Occupation du domaine public et nettoyage des voies publiques

Il existe une réglementation en matière d'occupation du domaine public. Préalablement à toute occupation, il est nécessaire d'effectuer une demande contenant les éléments indispensables à son étude (durée prévisionnelle des travaux, nombre de mètres carrés à occuper sur le domaine public, nature du matériel à entreposer). Il faut rappeler également la nécessité d'assurer la signalisation au droit du chantier, de maintenir en état de propreté le site quotidiennement, d'assurer la libre circulation de la voie publique, sauf cas particulier et enfin de veiller à préserver les droits des tiers. Les tarifs sont fixés par le conseil municipal et réactualisés chaque année. L'occupation du domaine public sans autorisation préalable, est passible de contraventions pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Vie associative



Feu de la St Jean

Comme chaque début d'été, le feu de la St Jean organisé par les associations bréhatines le 28 juin a connu un véritable succès populaire, tant au niveau de la restauration, de l'animation musicale que du feu proprement dit. Le prochain

rendez-vous inter-associations aura lieu fin décembre à la salle polyvalente.



Départ David Chateau

David Chateau, responsable des services techniques de la commune depuis mai 2009, a quitté ses fonctions fin janvier pour assurer des fonctions similaires à Plourivo. Il sera remplacé, à partir de la deuxième partie du mois d'août, par Yannic Guillemain que nous vous présenterons dans le prochain numéro de Bréhat Infos.

Les oiseaux de l'archipel bréhatin



Depuis son numéro 45 (février 2007), Bréhat Infos publie régulièrement une photo d'oiseaux réalisée par Jacques Potier. Nous rappelons aux amateurs d'oiseaux et/ou de belles images qu'ils peuvent consulter sur le site de la commune (<http://www.iledebrehat.fr/>) deux diaporamas.

Etat-Civil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Naissance

Enzo, Jacques, Pierre BORDAT
..... 20 novembre 2013

Mariages

Dominique, Francis, Marie OSWALD et
Morgane, Camille, Raphaëlle LECOQC
..... 30 août 2013

Baptiste, Stéphane, Frédéric PAQUEREAU et
Julie, Marie, Sabine, Nicole FONTAINE
..... 7 septembre 2013

Baptiste, Antoine KREIDER et
Alice, Jacqueline, Janine BOISSET
..... 5 octobre 2013

Serge, Victor, Albert GHIDALIA et
Sabine, Marie-Jeanne DEBONO
..... 2 mai 2014

Carl, Alexandre, Marie, Benjamin JAPHET et
Gilles, Pascal GRODNICKI
..... 7 juin 2014

Décès

Henri, Pierre, Eugène LUXER
..... 26 juillet 2013

Jean-Baptiste COLIN
..... 3 octobre 2013

Juliette, Marcelle JEAN veuve HUBERT
..... 1^{er} novembre 2013

Andrée, Amélie DRILLET veuve KERJOLIS
..... 2 novembre 2013

Jean, Claude VOLANT
..... 5 janvier 2014
*Jean Volant avait été élu conseiller municipal
de la commune lors des élections de mars 1971*

Françoise, Louise, Marie LE FLAMANC veuve
ESUN
..... 15 avril 2014

Jean-Yves ALLAIS
..... 9 juin 2014

Georges, Joseph, Pierre MAHUZIER
..... 10 juillet 2014

Numéros utiles

SAMU 15
POMPIERS 18
POLICE 17

APPEL URGENCE EUROPÉEN
(met automatiquement en œuvre
les n° ci-dessus) 112

CENTRE ANTI-POISONS
RENNES 02 99 59 22 22

Mairie 02 96 20 00 36
Télécopie : 02 96 20 01 92

Médecin Bréhat 02 96 20 09 51

Gendarmerie
Bréhat (été) 02 96 20 04 21
Paimpol 02 96 20 80 17

Petit train
routier 06 86 77 85 46
02 96 20 04 06

Informations

Site Internet de la commune @



La commune dispose d'un site internet. Destiné à l'information des habitants et résidents, il est constamment mis à jour. Son adresse :

<http://www.iledebrehat.fr/>

Outre de multiples informations pratiques, vous y trouverez, dans leur intégralité, les procès-verbaux des séances de conseil municipal dès leur approbation.

Et bien sûr, les derniers numéros de Bréhat Infos.

Si vous souhaitez être averti régulièrement par courriel des derniers articles publiés sur le site et, bien entendu, de la disponibilité de la version électronique de Bréhat Infos, inscrivez-vous directement sur le site.

Nécrologie

Bernard de Boisfleury Ancien adjoint au maire de Bréhat

Bernard de Boisfleury est décédé le dimanche 30 mars 2014 à Paris à l'âge de 83 ans.

Il occupa le poste de troisième adjoint au maire de 1989 à 1995 dans la municipalité dirigée par Joseph Le Pache.

Il avait co-présidé pendant ce mandat la commission Vie économique.

Ancien résistant, général de corps d'armée, il avait présidé l'association des anciens combattants de Bréhat ainsi que l'association « Vivre à Bréhat ».

Directeur de la publication : Patrick Huet, maire - iledebrehat@mairie-brehat.fr
Coordonnateur : Jean-Luc LE PACHE, adjoint - jean-luc.le-pache@wanadoo.fr
Réalisation : Groupe RoudennGrafik - Plérin - Tél. 02 96 58 02 03